



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipement et transports : personnel

Question écrite n° 60871

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement de bien vouloir lui communiquer le nombre de fonctionnaires titulaires employés dans son ministère.

Texte de la réponse

Les effectifs autorisés par la loi de finances pour 2001 au ministère de l'équipement, des transports et du logement sont de 100 729 emplois budgétaires, comprenant les agents titulaires, les ouvriers et les personnels non titulaires les trois sections concernant le ministère de l'équipement, des transports et du logement, soit les services communs, la mer et le tourisme. Ces emplois se répartissent ainsi : 87 544 emplois d'agents titulaires, 9 242 emplois d'ouvriers et 3 943 emplois de personnels non titulaires. S'agissant de la direction générale de l'aviation civile, les effectifs autorisés par la loi de finances pour 2001 sont de 10 207 emplois budgétaires. Ces emplois se répartissent en 9 990 emplois d'agents titulaires, 956 emplois d'ouvriers et 261 emplois de personnels non titulaires.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60871

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2775

Réponse publiée le : 5 novembre 2001, page 6349